

## Transcription du MAT4471 de la M201 n°18273 de 1970 à 1994

Source : fiche d'identification et MAT4471 communiqués par **George VAN BUREN**

### Données d'origine

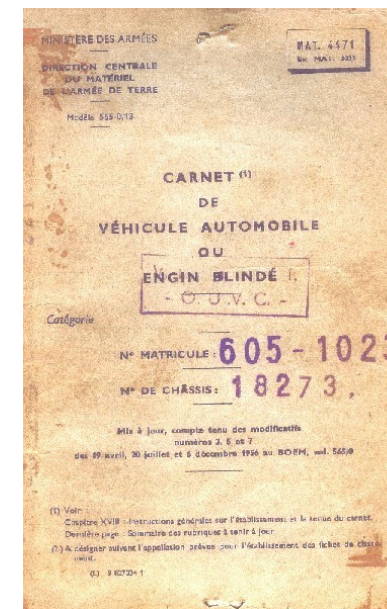
Numéro d'immatriculation militaire **221-2714** (pris en compte par l'ERM de VERSAILLES le 8 juin 1962)

Numéro de série de châssis donné par l'armée	<b>18273</b>	Numéro de sortie de chaîne donné par Hotchkiss	<b>20060</b>
Numéro du châssis	<b>MVS 3</b>	Numéro de caisse	<b>H13309</b>

### Chapitres du MAT4471

Feuille 1 de couverture : Renseignements sur l'origine du véhicule

- I Renseignements sur le véhicule
- II Affectations successives du véhicule
- III Rodage
- IV Enregistrement des visites périodiques
- V Réparation du 2<sup>e</sup> échelon
- VI Echanges de moteurs
- VII Réparation du 3<sup>e</sup> échelon
- VIII Réparation du 4<sup>e</sup> échelon
- IX Reconstruction et révision générale
- X Modifications
- XI Accidents
- XII Relevés trimestriels des kilométrages et du carburant consommé
- XIII Exécution des vidanges et graissages
- XIV Renseignements sur les batteries d'accumulateurs
- XV Renseignements sur les pneumatiques
- XVI Contrôles par les inspecteurs du matériel automobile
- XVII Renseignements sur l'équipement du véhicule
- XVIII Instructions générales sur l'établissement et la tenue du carnet (voir page 8)



Notes : Visite A = visite annuelle ? - Stocké CD = stockage de courte durée - Stocké type R = stockage de réserve - d'après MAT2631

## Transcription du MAT4471 de la M201 n°18273

Afin de mieux décrire le parcours de cette M201, la transcription a été faite de manière chronologique et non thématique comme dans le MAT4471 (voir plus haut l'organisation des chapitres). Le lien entre les deux peut se faire à l'aide de la colonne MAT4471. Elle indique en premier le chapitre dans lequel a été relevé l'annotation suivi du ou des numéros de pages concernées. Les observations en italique sont des remarques personnelles, les autres ont été relevées dans le MAT4471.

Pour des questions de lisibilité, les chapitres XII (relevés trimestriels des kilométrages et du carburant consommé) et XIII (exécution des vidanges et graissages) ont été traités à part.

Ce MAT4471 a été ouvert en 1970 en « renouvellement », après sa reconstruction à L'ERGMAu de La Maltournée en 1969-1970 et non en « recette » après sa sortie neuve de chez Hotchkiss et sa réception par l'armée de terre en 1962. Conformément au chapitre XVIII du MAT4471, le carnet initial qui retrace le parcours de cette M201 de 1962 à 1969 est archivé à La Maltournée. Les 64845 kilomètres parcourus par cette M201 avant sa reconstruction ont principalement dû être effectués au 2<sup>e</sup> Régiment de Dragons basé à l'époque à Haguenau (Bas-Rhin). A l'issue de sa reconstruction, son « potentiel » (kilométrique) a été ramené à 001 (véhicule neuf). Elle parcourra seulement 7031 kilomètres entre 1970 et 1994 avant sa réforme, ayant principalement été affectée à des unités de réserve (Centre Mobilisateur n°32, 604<sup>e</sup> RCR, 19<sup>e</sup> RD – voir colonne observations ci-dessous).

Date	Evénements enregistrés	MAT4471	Observations
08/06/1962	Affectation à l'ERM de Versailles (1 <sup>er</sup> RM)	II-3	
04/07/1962	Affectation à l'ERGMA de Fontainebleau (1 <sup>er</sup> RM)	II-3	
18/07/1962	Affectation au 30 <sup>e</sup> BCT - <i>ou</i> 308 <sup>e</sup> CT- (6 <sup>e</sup> RM)	II-3	
01/10/1962	Affectation au 406 <sup>e</sup> CCT - <i>ou</i> 406 <sup>e</sup> CT - (6 <sup>e</sup> RM)	II-3	
01/04/1963	Affectation au 2 <sup>e</sup> Régiment de Dragons (6 <sup>e</sup> RM)	II-3	
xx/xx/1963	Application du BT469/AU (montage d'un protecteur d'interrupteur à clé fixe du circuit de batterie)	X-64	<i>La date réelle d'application du BT n'est pas forcément celle indiquée dans le MAT</i>
xx/xx/1964	Application du BT482/AU (desserrage des vis de fixation des plateaux supports de mâchoires de freins)	X-64	<i>La date réelle d'application du BT n'est pas forcément celle indiquée dans le MAT</i>
xx/xx/1964	Application du BT509/AU (mise en place d'un projecteur de black-out)	X-64	<i>La date réelle d'application du BT n'est pas forcément celle indiquée dans le MAT</i>
xx/xx/1965	Application de la FT155/AU (marquage des génératrices et régulateurs pour interchangeabilité)	X-64	<i>Il s'agit plus vraisemblablement de la FT135/AU. La date réelle d'application du BT n'est pas forcément celle indiquée dans le MAT</i>
xx/xx/1966	Application de la FT186/AU (Pressions de gonflage des pneumatiques à carcasse radiale)	X-64	<i>La date réelle d'application du BT n'est pas forcément celle indiquée dans le MAT</i>

Date	Evénements enregistrés	MAT4471	Observations
17/01/1969	Affectation à l'ERM de Gresswiller (6 <sup>e</sup> RM)	II-3	Réforme du 08/01/1969
07/03/1969	Affectation au 664 <sup>e</sup> CGP (Compagnie de Gestion de Parc - centre de regroupement de Saint-Eulien – 6 <sup>e</sup> RM)	II-3	
01/09/1969	Affectation à l'ERGMAu de La Maltournée (1 <sup>er</sup> RM) Décision du 18/08/1969	II-3 IX-62-63	Pour reconstruction et révision générale 4 <sup>e</sup> échelon
16/03/1970	Essai à l'ERGMAu de La Maltournée	III-9	Essai après reconstruction et révision générale au 4 <sup>e</sup> échelon
28/04/1970	reconstruction 4 <sup>e</sup> échelon : N° MALT = 34130 - 60 km - Immatriculation après reconstruction : 605-1023- - moteur MB25319 (moteur rodé) - véhicule livré sans batterie - 5 pneumatiques neufs MICHELIN XL 6.50x16 - Dynamo MARCHAL BPG24	IX-62-63 Feuille 1 (couverture) VI-42-43 – I-1 XIV-82 XV-86-87 I-1	Avant reconstruction : 64845 km ramenés à 001 km après reconstruction (XII-66)
29/05/1970	Affectation à l'ERM de Versailles (1 <sup>er</sup> RM)	II-3	
22/06/1970	Affectation au 604 <sup>e</sup> GEC - Centre Mobilisateur n°32 (CM32) – camp Le Ruchard (Indre-et-Loire) – 1 <sup>er</sup> RM	II-3	<i>Centre Mobilisateur du 32<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie créé le 7 mai 1951</i>
22/06/1970	Remplacement arbre de roue arrière gauche par CM32		Sortie 20/08/1970 ?
23/07/1970	Visite A (99 km) - graissage par CM32	IV-14 V-22-23	Sortie 27/07/1970
27/07/1970	Stockée CD (99km)	IV-14	
28/02/1972	Déstockée pour épreuve de roulement	IV-14	
01/03/1972	changement de 2 bornes ARELCO par CM32	V-22-23	Sortie le 06/03/1972
03/03/1972	Visite A (140 km)	IV-14	
06/03/1972	Stockée CD (140 km)	IV-14	
03/05/1972	Application BT382/AU (installation radio) par ERGM/EL de Nouâtre (37)	VII-46-47 X-64	Sortie le 04/05/1972
06/06/1972	Contrôles par un inspecteur du matériel automobile	XVI-90	
25/07/1972	Déstockée pour manœuvre de réservistes – peinture du coffre à batteries par CM32	IV-14 V-22-23	
17/10/1972	Visite A (509 km) – graissage par CM32	IV-14 - V-22-23	
17/10/1972	Stockée CD (509 km)	IV-14	
18/01/1974	Affectation à l'EAT (Ecole d'Application du Train – Tours – 1 <sup>er</sup> RM)	II-4	
07/04/1974	Visite trimestre 1 (510 km)	IV-14	

Date	Evénements enregistrés	MAT4471	Observations
26/04/1974	Mise au point moteur – réfection des freins par EAT Tours	V-24-25	
11/07/1974	Visite trimestre 2 (1704 km)	IV-14	
16/07/1974	Application du BT797/AU (positionnement de la tubulure d'essence G5037387654)	X-64	
09/10/1974	Contrôles par un inspecteur du matériel automobile	XVI-90	
21/10/1974	Visite trimestre 3 (1706 km)	IV-14	
09/01/1975	Visite trimestre 4	IV-14	
23/01/1975	Visite A (4255 km)	IV-14	
12/05/1975	Changement de 2 batteries 12V-45A à 4179 km – 1 verrou de boîte à gants par EAT Tours	V-24-25 XIV-82	
09/09/1977	Stockée CD (4380 km)	IV-14	
20/09/1977	Changement de 2 batteries STECO 12V-45A	XIV-82	
19/10/1978	Contrôles par un inspecteur du matériel automobile	XVI-90	
31/10/1978	Travaux sur échappement (changement d'un flexible), sellerie, bâche, embrayage par MOB-EAT	V-24-25	Sortie le 06/11/1978
15/11/1978	Visite mensuelle – application de la FT10052 (montage d'un rétroviseur complet) – changement de 2 bornes ARELCO par MOB-EAT	V-24-25 X-64	
08/01/1979	Montage de pièces (1 silencieux échappement + 16 silentblocs amortisseurs) par MOB-EAT	V-24-25	Sortie le 09/01/1979
09/04/1979	Déstockée pour exercice du 604 <sup>e</sup> RCR – changement de l'écrou d'entrée du décanteur par MOB-EAT	V-24-25	Sortie le 06/08/1979 <i>604<sup>e</sup> RCR (Régiment de Circulation Routière), unité de réserve</i>
06/08/1979	Visite A (4884 km)	IV-15	
02/01/1980	Changement de pièces (1 joint de filtre à huile, 2 ampoules code-phare, 2 optiques complètes de phare, 1 flexible à essence, 2 raclettes d'essuie-glace) par MOB-EAT	V-24-25	Sortie le 10/01/1980
10/01/1980	Stockée CD (4958 km)	IV-15	
17/08/1981	Déstockée (4958 km) – changement de pièces (1 vis platinée – 1 condensateur – 1 tête de distribution) par EAT Tours Epreuve de roulement + visite A (4999 km) le 18/08/1981	IV-15 V-26-27	Sortie le 21/08/1981
21/08/1981	Stockée type R (4999 km)	IV-15	
06/04/1982	Déstockée (4999 km)	IV-15	
02/06/1982	Visite (5527 km)	IV-15	
08/06/1982	Stockée type R (5542 km)	IV-15	

Date	Evénements enregistrés	MAT4471	Observations
20/10/1983	Déstockée (5542 km)	IV-15	
26/10/1983	Visite sexennale (freins, allumage, carburation, éclairage, essais) - 5574 km – changement de pièces (4 cylindres de roues, 8 segments de freins, 1 maître-cylindre, 1 jeu de courroies de ventilateur, 4 bougies) – application de la FT10120 (Eviter la détérioration par oxydation de la tuyauterie de frein) par ERGM/EL de Nouâtre (37)	IV-15 VII-46-47 X-64 (10/11/1983)	Sortie le 14/11/1983
22/11/1983	Stockée type R (5653 km)	IV-15	
16/05/1984	Déstockée pour exercice du 604° RCR (5653 km)	IV-15	
14/08/1984	Visite avant stockage (6094 km)	IV-15	
14/08/1984	Stockée type R (6094 km)	IV-15	
30/11/1985	Changement de garage	IV-15	<i>Date notée sur le MAT4471 : 31/11/1985</i>
10/02/1986	Application BT645/AU (Montage de support de bouteille de décontamination chimique)	X-64	
05/08/1986	Déstockée (6094 km)	IV-16	
05/08/1986	Epreuve de roulement + visite (6138 km)	IV-16	
06/08/1986	Stockée type R (6138 km)	IV-16	
24/11/1986	Déstockée pour exercice du 604° RCR	IV-16	
25/11/1986	Echange de la BV/BT, remise en état de l'embrayage, échange des silencieux et flexible d'échappement – changement de pièces (1 BV/BT, 1 disque et mécanisme d'embrayage, 1 silencieux, 1 tuyau et 1 flexible d'échappement) par ERGM/EL de Nouâtre (37)	VII-46-47	Sortie le 03/12/1986
07/01/1987	Visite (6165 km)	IV-16	
08/01/1987	Stockée type R (6168 km)	IV-16	
01/09/1987	Déstockée pour exercice de mobilisation (6168 km)	IV-16	
22/10/1987	Visite (6271 km) – changement de pièces (joint de bougie 4mm, coussin et dossier de siège, sangle de sécurité, accoudoirs gauche et droit, bâche) par EAT Tours	IV-16 V-26-27	
26/10/1987	Stockée type R (6272 km)	IV-16	
14/03/1990	Déstockée (6272 km)	IV-16	
03/04/1990	Application FT11101 (peinture bariolée trois tons)	X-64	
09/04/1990	Visite sexennale à 6310 km– changement de pièces (1 contacteur de stop, 1 jeu de segment de freins, 4 cylindres de roues AV et AR, 1 flexible à essence, 4 bougies) par ERGM/EL de Nouâtre (37)	IV-16 - VII-48-49	Sortie le 19/04/1990

Date	Evénements enregistrés	MAT4471	Observations
15/05/1990	Stockée type R (7023 km)	IV-16	
03/06/1992	Déstockée (7023 km)	IV-16	
06/10/1992	Affectation au 19 <sup>e</sup> RD (Vannes – RMD/ATL - région militaire de défense Atlantique)	II-4	<i>19<sup>e</sup>Régiment de Dragons, régiment de réserve dérivé du RICM (Vannes)</i>
26/10/1992	Changements de pièces (barre de direction, fils à bougie n°1, 2, 3, 4, silentbloc de la boîte de régulation, carter moteur et joint, silentbloc amortisseurs, tube rigide de frein sur roue AV et tube de frein sur cylindre AV) par RICM-2A	V-26-27	
26/07/1993	Application FT11273 (contacteur de stop) par RICM-MOB	X-64	
27/10/1994	Affectation à l'ERM de Vannes	II-4	<i>Démobilisation puis vente par les Domaines</i>

## XII – Relevés trimestriels des kilométrages et du carburant consommé

Date (trimestre)	Compteur	KM parcourus	carburant consommé	MAT4471	Observations
28/04/1970	60			XII-66	
27/07/1970 (3)	99	39	15	XII-66	
28/02/1972 (1)				XII-66	Déstockée
02/03/1972 (1)	140	41	10	XII-66	
06/03/1972 (1)				XII-66	Stockée CD
25/07/1972 (3)				XII-66	Déstockée
22/09/1972 (3)	500	360	60	XII-66	
17/10/1972 (4)	509	9		XII-66	Stockée CD
27/03/1974 (1)	824	280	49	XII-66	
19/06/1974 (2)	1703	879	172	XII-66	
26/09/1974 (3)	1704	1		XII-66	
28/12/1974 (4)	4178	2474	327	XII-66	
01/04/1976 (1)	4251			XII-67	
01/07/1976 (2)	4251			XII-67	
01/10/1976 (3)	4251			XII-67	
13/12/1976 (4)	4251			XII-67	
31/03/1977 (1)	4251			XII-67	
1977 (2)	4251			XII-67	
09/09/1977 (3)	4380			XII-67	Stockée CD
10/01/1980 (1)	4958			XII-67	Stockée CD
21/08/1981 (3)	4999			XII-67	Stockée type R
08/06/1982 (2)	5542			XII-67	Stockée type R
22/11/1983 (3)	5653			XII-67	Stockée type R

Date (trimestre)	Compteur	KM parcourus	carburant consommé	MAT4471	Observations
14/08/1984 (3)	6094			XII-67	Stockée type R
31/11/1985 (4)	6094			XII-68	Stockée type R
06/08/1986 (3)	6138			XII-68	Stockée type R
08/01/1987 (1)	6138			XII-68	Stockée type R
26/10/1987 (4)	6272			XII-68	Stockée type R
25/10/1988 (4)	6272			XII-68	Stockée type R
18/10/1989 (4)	6272			XII-68	Stockée type R
22/10/1990 (4)	7023			XII-68	Stockée type R
1992 (annuel)	7031	8	60	XII-68	
1993 (annuel)	7031	8	60	XII-68	

### XIII – Exécution des vidanges et graissages

Date	Compteur	moteur	BV/BT	Ponts	Graissage	Antigel	MAT4471
28/04/1970	60	OMD60/110	OEP220	OEP220			XIII-73
28/05/1975	4251	20W30	EP90	EP90	fait		XIII-73
06/08//1979	4958	20W30	EP90	EP90	G414		XIII-73
18/08//1981	4999	Vérifié	Vérifié	Vérifié	G414		XIII-73
02/06//1982	5527	Vérifié	Vérifié	Vérifié	G414		XIII-73
22/11/1983	5653	O180	O226	O226	G414	Antigel XS790	XIII-73
14/08/1984	6094	Vérifié	Vérifié	Vérifié	G414		XIII-73
31/11/1985	6094	Vérifié	Vérifié	Vérifié	G414		XIII-73
05/08/1986	6138	Vérifié	Vérifié	Vérifié	G414		XIII-73
07/08/1987	6165	Vérifié	Vérifié	Vérifié	G414		XIII-73
05/11/1987						Antigel XS790	XIII-73
09/11/1988						Contrôle Antigel XS790	XIII-74
06/11/1989						Contrôle Antigel XS790	XIII-74
15/05/1990	7023	C642	C642 (*)	C642 (*)	G414		XIII-74
10/11/1990						Contrôle Antigel XS790	XIII-74
09/11/1991						Contrôle Antigel XS790	XIII-74
10/1992						Contrôle Antigel XS790	XIII-74
23/11/1992	7031	C642			G414		XIII-74
29/10/1993						Contrôle Antigel XS790	XIII-74

(\*) 10/05/1990 : il s'agit sans doute d'une erreur de transcription : C642 à la place de O226



## **XVIII Instructions générales sur l'établissement et la tenue du carnet**

### **1. Établissement des « carnets de véhicules »**

Les carnets en blanc sont délivrés, sur simple demande, par la Librairie de l'Armée, aux organismes chargés de leur établissement.

Le carnet de véhicule est établi par les soins de l'Établissement des Fabrications d'Armement ou du Service de Surveillance des Fabrications<sup>1</sup> et présenté, en même temps que le véhicule, à la Commission de Recette. Celle-ci vérifie que les renseignements techniques portés sur le carnet correspondent bien au matériel qui lui est présenté<sup>2</sup>.

Lorsque le véhicule est admis en recette, la Commission indique, aux emplacements prévus à cet effet, l'Établissement auquel le véhicule est livré et la date de réception ; cette dernière est particulièrement importante, la date en cause servant de point de départ aux délais de garantie. Le Président de la Commission vise obligatoirement le carnet.

Ce carnet est livré à l'Établissement prenant en charge le véhicule.

Lorsque le véhicule est ensuite affecté à une formation, l'Établissement remet à celle-ci le carnet au moment de la livraison.

Le carnet est présenté, pour vérification, à l'officier inspecteur automobile lors de la première visite de la Formation ou de l'Établissement.

### **2. Tenue à jour des carnets de véhicules**

La tenue à jour du carnet incombe aux Unités, Formations et Établissements détenant le véhicule. Il est normalement conservé au Bureau des Unités détentrices et n'est pas laissé entre les mains du conducteur. Il suit, toutefois, le véhicule lors de son passage dans les différents ateliers de réparation, même si ce mouvement n'entraîne pas la mutation du véhicule (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> échelon).

Toutes les inscriptions faites sur le carnet du véhicule doivent être portées à l'encre. L'écriture doit être soignée.

#### *1 - Rubriques sur lesquelles l'attention des formations détentrices du véhicule est appelée:*

- a. Affectations successives du véhicule, avec indication de la date à laquelle il a été pris en compte et de la référence de la mutation. Dans le cas de l'affectation à un Établissement, mentionner dans la colonne « observations » si celui-ci le détient au titre de sa dotation propre ou en tant que matériel à réparer ou à stocker ;
- b. Relevés trimestriels des kilométrages (ou heures de marche) effectués et du carburant consommé<sup>3</sup>. Cette rubrique doit être tenue avec le plus grand soin, car les renseignements qu'elle doit contenir sont de toute première importance pour la détermination du potentiel du véhicule ;
- c. Enregistrement des dates de vidanges de moteurs, des boîtes et ponts. Cet enregistrement doit être fait avec le même soin que celui du kilométrage ou de la consommation ;
- d. Les autres rubriques à tenir par les Formations détentrices sont celles concernant :
  - les opérations de rodage<sup>4</sup> ;
  - l'enregistrement des visites ;
  - les dotations et échanges; des pneumatiques et chenilles; des accumulateurs ;
  - les accidents.

#### *2 - Enregistrement des réparations*

---

<sup>1</sup> Poste de contrôle en usine

<sup>2</sup> En particulier, indication correcte de la marque et du type, concordance des numéros matricules et de châssis

<sup>3</sup> Établis à l'aide des renseignements portés sur les carnets de bord

<sup>4</sup> Qui font l'objet d'instructions particulières portées au chapitre III du MAT4471



L'enregistrement des réparations est fait sous la responsabilité du Chef de l'Atelier intéressé. A cet effet, le carnet doit être remis à l'Atelier réparateur en même temps que le véhicule<sup>5</sup>.

Les opérations d'entretien courant ne sont pas enregistrées même si elles sont effectuées par les ateliers de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> échelon.

La désignation des travaux doit être claire et précise.

Lorsqu'un véhicule est soumis à l'acceptation d'une Commission de Recettes à l'issue d'un passage en réparation, le carnet doit être présenté en même temps que le véhicule. Le Président de la Commission

- vérifie que :

a. L'identité et les caractéristiques figurant sur le carnet correspondent bien à celles du véhicule ;

b. Les inscriptions relatives à la réparation sont exactes.

- indique, à la suite de la mention relative à la réparation effectuée, la date à laquelle les épreuves de recettes ont été subies avec succès et vise obligatoirement le carnet<sup>6</sup>.

### **3. Carnets de véhicules détériorés**

En cas de détérioration rendant le carnet inutilisable, celui-ci doit être adressé à l'établissement de rattachement dont relève la Formation détentrice du véhicule qui établit un duplicata.

### **4. Carnets de véhicules perdus**

En cas de perte du carnet de véhicule<sup>7</sup>, il y a lieu de la signaler à l'Établissement de rattachement, dont relève la Formation qui détient le véhicule, qui établit un duplicata.

### **5- Destination à donner au carnet d'un véhicule rayé des contrôles du Matériel**

Deux cas sont à considérer :

a. Le véhicule est cédé à un organisme relevant du Département de la Défense nationale<sup>8</sup> et reste soumis à l'immatriculation militaire. Le carnet accompagne le véhicule ;

b. Le véhicule perd son caractère de véhicule militaire<sup>9</sup>. Dans ce cas, le carnet, après avoir été complété, *in fine*, dans la rubrique des affectations successives par les références de la décision de réforme ou de cession, est conservé dans les archives de l'Établissement dernier détenteur du véhicule.

---

<sup>5</sup> Dans le cas où la réparation est assurée par un atelier ne ressortissant pas au Matériel (Fabrication d'Armements, industrie civile), le véhicule reste toujours en compte dans un Établissement du Matériel auquel il appartient de prendre toutes dispositions utiles pour :

- assurer la mise à jour des carnets en fonction des réparations effectuées (liaison avec l'atelier réparateur) ;

- présenter les carnets ainsi complétés à la Commission de Recettes en même temps que les véhicules.

<sup>6</sup> Ce visa, à apposer au tableau IX, est indépendant du visa du Président de la Commission de Recettes qui a vérifié l'ouverture du carnet.

<sup>7</sup> Étant donné que le document ne suit pas le véhicule dans ses déplacements, mais seulement lors des mutations ou des passages en atelier, les cas de perte doivent être très rares.

<sup>8</sup> Ou éventuellement de la France d'Outre-Mer ou des États Associés. (Direction des Affaires militaires).

<sup>9</sup> Réforme, aliénation comme matériel en excédent des besoins, cession à un autre département ministériel, cession à l'étranger, etc.